

Date de dépôt: 25 juillet 2008

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Alain Meylan : Quand le pont de l'Ecole-de-Médecine appelé Wilsdorf sera-t-il inauguré ? Sera-t-il inauguré en même temps que le tram Cornavin - Onex - Bernex (TCOB) ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 26 juin 2008, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Le tram Cornavin - Onex - Bernex (ci-après TCOB) devrait prochainement obtenir l'autorisation de construire, afin que les travaux puissent débiter avant la fin de l'année.

Qu'en est-il du franchissement de l'Arve ? Le tram passe depuis belle lurette sur le pont de Carouge, traverse le pont des Acacias depuis décembre 2004 et devrait traverser le pont de St-Georges en décembre 2011. L'un après l'autre, les ponts de l'Arve voient leur capacité en faveur du trafic général réduite de moitié de par l'implantation du tram. Le trafic professionnel est également touché de plein fouet de par ces réductions, alors que ce secteur subit actuellement les effets dus à l'augmentation de la RPLP et à celle du diesel, ainsi que les pertes financières liées aux nombreuses gênes relatives aux chantiers successifs des lignes de tram.

Le Conseil d'Etat entend mettre en place dans les meilleurs délais le masterplan du secteur Praille - Acacias - Vernets (PAV) ; or, ce secteur, qui est l'extension naturelle du centre-ville, doit y être raccordé de manière optimale, afin de permettre une irrigation performante entre ces deux centralités, l'une historique, l'autre en devenir. Il est donc totalement infondé de fermer les ponts sur l'Arve au trafic individuel motorisé les uns après les autres, sans aucune compensation ; cette démarche poursuit le but contraire de cette irrigation souhaitée.

Il est impératif de créer un nouvel ouvrage enjambant l'Arve devant se substituer à une passerelle provisoire, connue sous le nom de passerelle des Vernets, en attente d'être emportée par une crue prochaine de l'Arve, ce qui ne saurait tarder au vu de la météo de ce printemps. Qui plus est le financement de cet ouvrage serait réglé, puisqu'une fondation privée accepterait de le financer dans son intégralité.

Quand le nouveau pont Wilsdorf sera-t-il construit dans l'alignement de la rue du même nom ?

Est-ce que ce pont sera inauguré en même temps que le TCOB, ce qui serait la meilleure option pour la population genevoise de plus en plus bloquée dans les embouteillages ?

Cette interpellation concerne plus spécifiquement le Département des Constructions et Technologies de l'Information (DCTI).

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

L'ouvrage appelé passerelle de l'Ecole-de-Médecine, ou également et plus communément passerelle des Vernets, a été construit par les troupes du Génie de l'armée à la fin des années cinquante du siècle passé.

Il s'agissait à l'époque d'un ouvrage à caractère provisoire appelé à être remplacé. A cet effet, il a été construit de manière désaxée par rapport à l'alignement idéal du raccordement aux voiries routières des rives, ceci dans le but de pouvoir réaliser par la suite un ouvrage permanent et légèrement à l'amont de l'Arve.

Cinquante ans plus tard, cet ouvrage n'a toujours pas été remplacé et son état général ne répond plus à l'objectif initial, soit une traversée de l'Arve pour le trafic individuel motorisé ainsi que pour la mobilité douce.

Il convient de rappeler que cet ouvrage se situe entièrement sur le territoire de la Ville de Genève et que, selon la loi sur les routes (L 1 10) et le règlement concernant la classification des voies publiques (L 1 10.03), il appartient au patrimoine administratif de cette autorité communale.

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec intérêt et satisfaction de la proposition de la Fondation Hans Wilsdorf de financer entièrement la construction d'un nouvel ouvrage de franchissement destiné au trafic motorisé, aux cyclistes et aux piétons.

Conformément aux échanges d'écritures entre le Conseil administratif de la Ville de Genève et la Fondation Hans Wilsdorf, il peut être affirmé qu'une collaboration positive et efficace est instaurée pour aboutir, dans les meilleurs délais, à la construction de ce nouvel ouvrage.

En tant qu'autorité de surveillance en matière de construction de nouvelles infrastructures routières, l'office du génie civil du département des constructions et des technologies de l'information de l'Etat participe activement au groupe de travail pour finaliser le projet du pont Hans Wilsdorf.

Il s'agit ainsi concrètement d'un ouvrage projeté dans l'alignement idéal de la rue Hans-Wilsdorf qui offrira un nouveau franchissement de l'Arve et remplacera la passerelle actuelle.

Aujourd'hui, par la volonté affirmée de la Fondation Hans Wilsdorf ainsi que des autorités de la Ville de Genève et de l'Etat, les variantes d'avant-projets sont élaborées et, pour l'automne 2008, le choix d'un projet définitif d'ouvrage permettra vraisemblablement le dépôt de la requête en autorisation de construire.

Ainsi, il est tout à fait envisageable que le début des travaux puisse déjà se réaliser pour l'été 2009, après la délivrance de l'autorisation de construire nécessaire.

Par conséquent et avec une première estimation de la durée des travaux qu'il est possible de situer à 12 mois, la mise en service du pont Hans Wilsdorf pourrait ainsi se réaliser en été 2010, soit plus d'une année et demie avant l'inauguration prévue de la nouvelle infrastructure du tramway Cornavin – Onex – Bernex.

Le Conseil d'Etat se réjouit de cette perspective, car ce nouvel ouvrage offrira ostensiblement la liaison inter-quartier aujourd'hui manquante par l'absence de cette fonctionnalité de la passerelle existante devenue inadaptée avec le temps.

Notre Conseil saisit l'opportunité pour remercier la Fondation Hans Wilsdorf pour sa généreuse initiative. Le nouvel ouvrage permettra dans peu de temps de garantir une accessibilité bienvenue à l'usage de tous les acteurs ayant un besoin de mobilité à destination des quartiers du secteur et, dans un avenir pas si lointain que cela, pour la future urbanisation Praille – Acacias – Vernets (PAV).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Laurent Moutinot